



Mairie de Bonnevaux

30 450 BONNEVAUX

Tél : 04 66 61 12 68

Fax : 04 66 61 25 07

Mail : mairie.bonnevaux@free.fr

Site internet : www.bonnevaux.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juin 2020

L'an deux-mille vingt et le quinze juin à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la mairie sous la présidence de Madame Roseline Boussac, Maire,

Présents : Eliabelle Boussac, Franck Guignot, Michel Hurel, Jordan Rigaud,
Raphaël Tinguely, Frédéric Vidal

Procurations :

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance : Eliabelle Boussac

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUX TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SIVU DES HAUTES CEVENNES

Roseline Boussac précise qu'il s'agit de l'ex-Sivom (lequel avait pour compétences l'AEP, la voirie et l'assainissement). Ce SIVU n'a que la voirie comme compétence.

Suite au vote, Franck Guignot et Raphaël Tinguely sont élus délégués titulaires, Frédéric Vidal et Jordan Rigaud, délégués suppléants.

« Le Maire invite le Conseil Municipal à élire au scrutin secret les délégués communaux titulaires et suppléants pour siéger au SIVU des Hautes Cévennes.

Sont élus comme délégués titulaires :

Franck GUIGNOT : 7 voix,

Raphaël TINGUELY : 7 voix.

Sont élus comme délégués suppléants :

Frédéric VIDAL : 7 voix,

Jordan RUGAUD : 7 voix.

Ont signé les membres présents ; »

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTES DES HAUTES VALLEES CEVENOLES

Frédéric Vidal est désigné délégué titulaire , Jordan Rigaud, délégué suppléant.

Roseline Boussac indique qu'il y aura une réunion le 26 juin pour l'installation du syndicat, à Cendras.

Ce syndicat se concentre sur la mise en œuvre d'une politique territoriale rurale et durable, s'occupant par exemple des réductions d'énergie. A Bonnevaux, l'éclairage led mis en place a été entièrement subventionné par ce syndicat. Il travaille avec les contrats de ruralité. Pour information, un petit musée sur l'environnement, Biosphera, a été créé par ce syndicat.

« Madame le Maire rappelle la délibération du 28 février 2017 concernant l'adhésion de la Commune au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles.

Le Conseil Municipal désigne Frédéric VIDAL, comme représentant titulaire et Jordan RIGAUD, comme représentant suppléant au Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles.

Ont signé les membres présents ; »

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : PROPOSITION DE PERSONNES POUVANT ETRE COMMISSAIRE DE LA COMMISSION

Roseline Boussac précise que 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront choisis par l'administration fiscale dans la liste de 24 personnes proposée par le Conseil.

« Vu l'article 1650-1 du Code Général des Impôts, qui prévoit que dans chaque commune est instituée une Commission Communale des Impôts directs (CCID), composée du Maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants, le Conseil Municipal propose une liste de contribuables en nombre double à la Direction Générale des Finances Publiques.

Celle - ci désignera les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal propose les personnes suivantes : voir en annexe

Ont signé les membres présents ; »

DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Eliabelle Boussac est désignée comme correspondant Défense.

« Le Maire invite le Conseil Municipal à désigner un correspondant défense, dont le rôle est essentiel dans la sensibilisation de nos concitoyens aux questions de défense :

Est désigné correspondant de défense : Eliabelle BOUSSAC.

Ont signé les membres présents ; »

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DU GARD

Franck Guignot et Raphaël Tinguely sont désignés délégués titulaires, Michel Hurel et Frédéric Vidal, délégués suppléants.

« Le Conseil Municipal désigne Franck GUIGNOT et Raphaël TINGUELY comme délégués titulaires de la Commune de Bonnevaux au sein du Syndicat Mixte Départemental d'Électricité du Gard.

Le Conseil Municipal désigne Michel HUREL et Frédéric VIDAL comme délégués suppléants de la Commune de Bonnevaux au sein du du Syndicat Mixte Départemental d'Électricité du Gard.

Ont signé les membres présents ; »

DESIGNATION ELU REFERENT PNC

Jordan Rigaud est désigné référent Parc National des Cévennes.

« Le Conseil Municipal désigne Jordan RIGAUD, Conseiller municipal, comme élu référent Parc National des Cévennes.

Ont signé les membres présents ; »

DESIGNATION ELU REFERENT SACPA

Frédéric Vidal est désigné référent SACPA.

« Le Conseil Municipal désigne Frédéric VIDAL, Conseiller municipal, comme élu référent SACPA, fourrière animale.

Ont signé les membres présents ; »

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Franck Guignot, Michel Hurel, Raphaël Tinguely, Frédéric Vidal sont désignés comme membres de la commission Appel d'offres.

Roseline Boussac précise que cette commission, quand elle se réunit, est aidée par un bureau d'études.

« Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal désigne Frédéric VIDAL, Michel HUREL, Franck GUIGNOT et Raphaël TINGUELY comme membres siégeant dans la Commission d'appel d'offres.

Ont signé les membres présents ; »

ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUX TITULAIRES ET SUPPLEANTS AU SIVOM DE LA CHARTE DES VALLEES ORIENTALES DU MONT LOZERE

Suite au vote, sont élus délégués titulaires : Roseline Boussac et Michel Hurel, et sont élus délégués suppléants Eliabelle Boussac et Raphaël Tinguely.

Roseline Boussac indique que ce syndicat se trouve à Bessèges. Il y aura une réunion en juillet pour voter le budget.

« Le Maire invite le Conseil Municipal à élire au scrutin secret les délégués communaux titulaires et suppléants pour siéger au SIVOM de la Charte des Vallées Orientales du Mont Lozère :

Sont élus comme délégués titulaires :

Roseline BOUSSAC : 7 voix,
Michel HUREL : 7 voix.

Sont élus comme délégués suppléants :

Eliabelle BOUSSAC : 7 voix,
Raphaël TINGUELY : 7 voix.

Ont signé les membres présents ; »

TAUX D'IMPOSITION 2020

Roseline Boussac ajoute que, suivant l'avis du percepteur, les taux ne seront pas modifiés pour le moment.

« Le Conseil décide de maintenir pour l'année 2020 les taux d'imposition des taxes directes locales notifiés par le Ministère de l'Économie et des Finances de l'année précédente.

Taxe foncière bâtie : 16,00 % (taux 2019 : 16,00 %)
Taxe foncière non bâtie : 77,51 % (taux 2019 : 77,51 %)

Ont signé les membres présents ; »

RACCORDEMENT A LA RETENUE COLLINAIRE

Roseline Boussac laisse la parole à Frédéric Vidal, qui est à l'origine de cette délibération.

Après avoir lu la délibération, Frédéric Vidal spécifie que ces trois points sont un début, en attendant un règlement complet.

Dans l'attente d'un règlement définitif de la gestion de la retenue Collinaire,

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur les points suivants :

- Le raccordement de la colonne principale à la parcelle du demandeur est à la charge de ce dernier,

- La Commune ne prend en charge que les travaux sur la colonne principale,
- Les compteurs sont installés sur la colonne principale ou dans les caissons communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les points ci-dessus.

Ont signé les membres présents ;

Questions diverses

- **Délégué représentant de la population par hameau :** (Pour information, cette question n'a pas fait l'objet d'une discussion poussée entre élus. Sont proposés ici des éléments de réflexion)

Frédéric Vidal expose la possibilité d'un représentant par hameau où il n'y a pas d' élu. Son rôle serait de faciliter la communication entre les habitants du hameau et la municipalité, car ce sont les habitants de chaque hameau qui connaissent le mieux les besoins et les attentes de leur lieu de vie. Ce représentant serait désigné par les habitants du hameau. Point positif, cela ne coûterait rien à la mairie et il y aurait une porte ouverte à la démocratie participative.

Roseline Boussac souligne que cette personne devra faire l'unanimité auprès des habitants du hameau concerné.

Jordan Rigaud expose alors de son côté l'idée de faire plutôt des réunions dans les hameaux.

Franck Guignot suggère que les gens ayant quelque chose à demander pourraient également venir lors des conseils. Nous pourrions alors répondre à leurs demandes.

Autres points abordés

- **Balisage :** des poteaux de signalisation des sentiers ont été mis en place par l'Agglo d'Alès.
- **Projet de Bibliothèque :** Jordan Rigaud explique que son projet de bibliothèque est en réalité un projet de médiathèque (livres, DVD, BD, livres d'art). Elle serait dans l'ancienne mairie. Cela demanderait un investissement de 50 euros. Il faudrait récupérer les livres qui partent au pilon. Nous commencerions par une gratuité pour continuer avec un abonnement à un tarif peu élevé. Ce serait une structure autonome qui pourrait ne rien coûter. Nous pouvons vendre ou échanger des fonds ensuite. Nous pouvons créer des événements. Mais... où mettre les archives ?
- **Nouvelle secrétaire de mairie :** Recherche en cours.
- **Cantonnier :** est en arrêt maladie pour trois semaines. Il est important de trouver une solution pour que le travail puisse se faire malgré tout, et toujours au mieux.
- **Budget :** la finalisation du budget est évoquée. Il sera, au vu de la baisse des dotations, impossible de procéder à un quelconque investissement cette année. Des économies, autant que faire ce peut, devront être envisagées.

Date du prochain conseil municipal : le vendredi 10 juillet 2020.